

# AVIS


Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 14 février 2019, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion de travaux de gaz devant la maison 202, route de Luxembourg à Bereldange :

## **Stationnement interdit**

Le stationnement est interdit du lundi 18 février 2019 de 07.00 heures jusqu'au mardi 19 février 2019 à 17.00 heures, dans la route de Luxembourg, du côté pair, sur la bande de stationnement devant les maisons numéros 202-206, excepté les véhicules en relations avec les travaux.

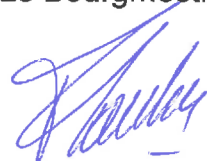
Walferdange, le 14 février 2019.

Le Secrétaire,



Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,



François Sauber